

À L'USAGE DE LA VILLE

Type de demande

**CONSTRUCTION ET
USAGE TEMPORAIRE**



N°

Matricule

Reçu

Documents requis

- ☐ Croquis d'aménagement de la propriété avec emplacement de la construction temporaire;
- ☐ Engagement écrit démontage et nettoyage 5 jours suivant la fin de l'évènement;
- ☐ Le paiement de la demande (50.00\$);
- ☐ Procuration écrite du propriétaire, si le demandeur n'est pas le propriétaire.

Emplacement de l'évènement ou de la construction temporaire

Adresse :

OU Cadastre :

Identification

Propriétaire

Nom :

Adresse postale :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Téléphone :

Courriel :

Demandeur (si différent du propriétaire seulement)

Nom :

Adresse postale :

Ville :

Code postal:

Téléphone:

Téléphone :

Courriel :

Description de l'évènement et/ou de la construction temporaire

Type d'évènement ou de construction temporaire :			
Date prévue du début :		Date prévue de la fin:	
Objectifs/fins poursuivis :			
Dimensions de la construction temporaire :			
Méthode utilisée pour publiciser l'évènement :			

Autre information pertinente

--

Veuillez prendre note que le fait de compléter la présente demande ne vous autorise pas à débiter les travaux. Vous devez attendre l'émission du permis ou certificat avant d'entreprendre quelque travail que ce soit. Considérant que la Ville de Rivière-Rouge ne procédera à l'étude de la demande que lorsqu'elle aura **TOUS** les documents requis en sa possession, vous devez fournir les documents nécessaires ci-haut mentionnés le plus tôt possible afin d'éviter tout délai dans la réalisation de vos travaux.

Pour plus d'informations, veuillez vous référer à nos dépliants et aux règlements en vigueur sur le site Web de la Ville, *riviere-rouge.ca*, onglets : *Citoyen et affaires / Réglementation d'urbanisme*.

Le permis ou le certificat d'autorisation demandé est émis dans un délai qui varie généralement de 3 à 4 semaines suivant la réception de la demande, incluant tous les plans et documents requis. En période d'achalandage, ce délai peut être supérieur. Si la demande est associée à une demande de dérogation mineure ou de PIIA, ce délai est généralement de 8 à 12 semaines.

Veuillez noter qu'une inspection de votre propriété pourrait être effectuée préalablement à l'émission de ce permis ou certificat (selon la nécessité). Ceci équivaut à un préavis. (Initiales)

Merci de votre collaboration!



Signature du demandeur :

Date :

- ☐ Je désire recevoir et signer mon permis par courriel.
- ☐ Je désire être avisé par téléphone et passer au bureau pour signer et récupérer mon permis.